



Ref : CFVU2020/20-1108

**CFVU DU 19 NOVEMBRE 2020**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CHANGEMENT DE MISE EN ŒUVRE DE SESSION D'EXAMEN DE FORMATIONS DE 2<sup>ème</sup> CYCLE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 novembre 2020 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé par la présidente que :**

*La CFVU, lors de la séance du 22/10/2020, a approuvé la modification du règlement des études relatif à la suppression du caractère non compensable de l'UE de langue en M2 pour les masters ne relevant pas des mentions de langue. Il en découle que la mise en œuvre d'une session de rattrapage pour la seule UE langue n'est plus nécessaire, les formations ci-dessous demandent la mise en œuvre d'un régime de session unique.*

- *Master mention design, parcours interaction, innovation, service,*
- *Master mention musique, parcours musique et culture,*
- *Master mention cinéma et audiovisuel, parcours documentaire et archives,*
- *Master mention direction de projets ou établissements culturels, parcours ingénierie de projets culturels et interculturels,*
- *Master mention histoire, civilisations, patrimoine, parcours histoire ancienne, parcours lettres classiques, parcours études médiévales,*
- *Master mention patrimoine et musées, parcours régie des œuvres, parcours médiation de l'architecture et du patrimoine,*
- *Master mention archéologie, sciences pour l'archéologie, parcours archéologie, parcours archéométrie, parcours Ingénierie de l'archéologie préventive*

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE CHANGEMENT DE MISE EN ŒUVRE DE SESSION D'EXAMEN DE FORMATIONS DE 2<sup>ème</sup> CYCLE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021.**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 20/11/2020.*

Nombre de membres présents	<b>17</b>
Nombre de membres représentés	<b>8</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>25</b>
Nombre de votes pour	<b>25</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux  
Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.